



# COMPTE RENDU DU CHS CT DU 15 décembre 2015

## LES REPRESENTANTS CGT AU CHSCT DE GIRONDE

Arnaud CHASSAING Titulaire (DRFIP)

Bernard MOURGUES Titulaire (DOUANES)

Aurélien FERNANDEZ Titulaire (DRFIP)

Stéphane VIGIER-LAFOSSE Expert (INSEE)

Axel ESCOT-SEP Suppléant (DRFIP)

Frédéric MANCINI Suppléant (DOUANES)

Ce CHSCT s'est tenu sur une demi journée avec comme point principal à l'ordre du jour la réforme territoriale concernant l'INSEE.

Les administrations se calquent sur la redéfinition des nouvelles régions. En Aquitaine, des services du Ministère des Finances vont être regroupés avec l'ex région Poitou-Charentes et Limousin. Cela est valable entre autre pour la Paierie Régionale, certains services de la DRFIP et également l'INSEE. Un déplacement de services, d'effectifs ou un changement de métier est donc à venir pour nombre de nos collègues.

La séance s'est ouverte sur la lecture d'une déclaration liminaire CGT-FO dénonçant la présentation d'une fiche d'impact de 40 pages, très lourde mais très incomplète, sans données concrètes concernant les perspectives des trois années à venir (voir en annexe la déclaration jointe qui retrace nos exigences).

Par la suite, la Direction de l'INSEE a répondu sur les points évoqués en nous présentant leur projet et l'architecture de leurs futurs services. Un premier jet est à l'heure actuelle proposé à l'initiative des trois comités de directions actuels soit 12 personnes. L'INSEE nous a fait savoir (information non mentionnée dans le document joint au départ) que dans un premier temps, les neuf premiers mois de l'année 2016 serviront à la mise en place d'un projet définitif, encore actuellement très flou.

Comme il se doit et comme vous pourrez le voir dans la déclaration ci dessous, la CGT a insisté sur le fait que **les agents soient partie prenante de chaque décision et de chaque réflexion les concernant sur leurs métiers**. La Direction s'est engagée à répondre favorablement à notre demande, en précisant qu'à ce jour rien n'était figé et que des modifications seraient possibles par retour d'expérience des agents de terrain. Nous prenons acte de cette réponse, tout en soulignant que la fiche d'impact ne mentionne comme espace de communication qu'une « foire aux questions » gérée nationalement. **La CGT ne manquera pas de reprendre l'INSEE sur tout manquement de dialogue comme le laisse malheureusement présager cette foire aux questions qui ne semble pas être à la hauteur des événements.**

Au final, très peu d'espace pour répondre : **beaucoup d'informations mais très peu de possibilité de communication pour les agents.**

A l'aune de ce qui nous a été communiqué via ce CHSCT, les seules informations concrètes concernant le transfert des différentes structures de l'INSEE. Trois Directions Régionales sont actuellement en place : une à Bordeaux, une à Poitiers et une à Limoges. Ces dernières sont toutes composées de 3 services : le SAR (service d'administration des ressources, qui gère les ressources humaines et la logistique en son ensemble), le SED (service étude et diffusion) et le SES (service statistiques)

La nouvelle réforme territoriale impose le regroupement de ces trois directions en une direction inter régionale, dont le siège sera à Poitiers. Ainsi, les activités de pilotage général du SAR seront dans cette ville, tandis que Bordeaux élargira ses compétences notamment au niveau du SED. La charge de travail transférée au chef lieu de la nouvelle région sera de l'ordre d'une vingtaine d'emplois supplémentaires. La CGT a rappelé l'importance d'un suivi d'effectifs réels par rapport aux charges de travail transférées. Nous resterons vigilant sur ce point, sachant que cela fait partie des prérogatives du CHSCT. Il est malheureusement à craindre qu'à cette occasion, des effectifs se perdent en route...

Par ailleurs, la Direction de l'INSEE a été en désaccord quand nous l'avons alertée sur les risques psycho-sociaux qui peuvent être engendrés par cette réforme, dont la période de convergence durera trois ans soit jusqu'à fin 2018. La présentation faite par ces derniers n'a pas atténué nos inquiétudes. La CGT dénonce en effet une réforme illisible à ce jour et pour laquelle personne n'est en mesure de nous donner de réponses claires. Les structures actuelles sont depuis un certain temps en perpétuel mouvement, ce qui peut générer une angoisse légitime pour nos collègues. Nous resterons donc vigilants tout au long de ces trois années afin que soient présentées en CHSCT les évolutions consécutives à cette réforme.

## Questions diverses :

La CGT fidèle à son engagement sur le devenir de Lesparre a, une fois de plus interpellé le Président concernant le relogement des services de l'hôtel des impôts amiantés. Suite à la réunion de novembre 2015 entre la DGFIP, la Mairie et la Préfecture, il est apparu que la Mairie de Lesparre ne serait plus en mesure d'assurer financièrement la construction d'une maison de services publics, et ce malgré une subvention conséquente (environ 600 000€) accordée par l'Etat.

La DGFIP est donc revenue sur son plan B, non retenu jusqu'à ce jour car plus coûteux que le projet de la Mairie. Le Président a fait savoir que dès le mois d'octobre 2015, une demande avait été faite auprès de la Direction Générale de Bercy afin de programmer pour 2016 le budget de construction d'un futur bâtiment (information n'ayant jusqu'ici pas été communiquée en CHSCT). **La CGT a une nouvelle fois fait savoir qu'il était temps de trouver une solution rapide pour reloger au plus vite nos collègues.**

Enfin, un problème de chauffage récurrent sur le bâtiment situé rue Fernand Audeguil dans lequel se trouvent une partie des Domaines ainsi que le Centre Prélèvement Service a une nouvelle fois été signalé par notre Organisation. Nous avons demandé expressément au Président de solutionner une bonne fois pour toute ce problème, tout comme celui concernant l'hygiène du bâtiment (ménage non effectué et invasion de moucheron depuis plusieurs mois). La Direction en a pris note. **Affaire à suivre...**

**Bordeaux, le 15 décembre 2015**

### **CHSCT DU 15 DECEMBRE 2015** **DECLARATION LIMINAIRE INSEE**

**Monsieur le Président,**

Depuis de nombreuses années, dans cette instance comme dans d'autres, nous n'avons eu de cesse de dénoncer les suppressions d'effectifs et de moyens. Les restructurations s'enchaînent dans les administrations financières, et des services entiers sont menacés de disparaître.

Cet acharnement contre les services de l'État prend une nouvelle dimension avec la réforme territoriale. Il n'est pas inutile de rappeler que depuis des mois pour ne pas dire des années, les personnels et leurs représentants sont mobilisés sous diverses formes afin de faire entendre leurs revendications.

A l'examen du document transmis concernant l'INSEE, les représentants de la CGT ne voient rien d'autre qu'une étude d'impact lourde, de 41 pages, et ne présentant aucune solution concrète. Nous constatons que les conséquences de ce projet sur les agents en terme de risques psychosociaux ou risques organisationnels ne sont pas le cœur de la réflexion. L'aspect humain d'une réforme de cette ampleur n'est absolument pas pris en compte.

En effet, nous déplorons que ce document soit d'une complexité et d'une opacité criante. Cela démontre une fois de plus un manque de visibilité concernant l'avenir, en particulier sur les 3 années charnières de cette réforme. Une réforme qui n'est qu'un outil supplémentaire pour accentuer de fait, les réductions d'effectifs nuisibles au bon fonctionnement des services.

En conséquence, nous exigeons que nous soit communiqué :

- l'impact réel sur la vision globale du transfert des charges de travail en totalité et non par année. En l'état, de telles données ne nous permettent pas de suivre la réalité des effectifs par rapport aux charges de travail transférées sur ces 3 années
- le détail des mesures d'accompagnements et dans quelles conditions ces dernières seront mises en place,
- le bilan des entretiens individuels des agents,
- les plans individuels de formation dans le cadre d'un changement de métier,
- les projets d'installation des agents,
- les éventuelles solutions si un surnombre engendré par le biais de cette réforme est constaté dans l'un des nouveaux services.

Les représentants réclament le rétablissement d'un véritable dialogue social pour que tous les agents soient partie prenante de chaque décision et de chaque réflexion les concernant.

Une fois de plus les administrations survolent les problèmes sans y apporter le début d'une solution concrète. Un dialogue à la sauce "circulez y a rien à voir" est incompatible avec notre mandat en CHSCT. Nous n'avons pas le syndrome de la réunionite aiguë, et nous ne saurions, par respect pour les agents, nous rendre complice de cette mascarade. Nous vous laissons à vos objectifs de performance, rentabilité et autre indicateur creux pour le service public. Face à cette posture irresponsable et par cette attitude, nos administrations entravent le bon fonctionnement des instances paritaires et empêchent un véritable dialogue social constructif.

Les représentants CGT du personnel en CHSCT